



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

9^e séance du mercredi 3 décembre 2025

Présidence de M. Musa Kamenica, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Préavis N° 2025/32 de la Municipalité, du 9 octobre 2025 ;
 - vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire;
 - considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,
1. d'allouer à la Municipalité, pour l'exercice 2026, un crédit de CHF 13'666'900.- pour les achats de véhicules et de machines et matériels ainsi que les bornes ;
 2. de porter en amortissement dudit crédit les subventions et participations éventuelles à recevoir ;
 3. de prendre acte que les frais d'installation des bornes (CHF 3'714'00.-) prévus en 2026, seront financés par un prélèvement équivalent sur les fonds CO2 ;
 4. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'000'000.- destiné à financer les travaux de modernisation et de compactage du garage SALV situé sur le site de Sera-Biasini 27 ;
 5. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les intérêts et les charges d'amortissements relatifs au crédit mentionné sous chiffre 4 sur les rubriques 390 et 331 du Service achat et logistique.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi deux mille vingt cinq.

Le président :

Le secrétaire :